NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5212016 - Mers Celtiques - Talus du golfe de Gascogne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR5212016

1.3 Appellation du site

Mers Celtiques - Talus du golfe de Gascogne

1.4 Date de compilation

07/02/2017

1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 11/12/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038056855

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -6,075°

Latitude : 47,64°

2.2 Superficie totale

7186094 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine
52	Pays-de-la-Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
17	Charente-Maritime	0 %
29	Finistère	0 %
56	Morbihan	0 %
64	Pyrénées-Atlantiques	0 %
40	Landes	0 %
85	Vendée	0 %
33	Gironde	0 %
44	Loire-Atlantique	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Mers Celtiques (31%)
Golfe de Gascogne et côtes ibériques (69%)
Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A002	*Gavia arctica*	c			i	P	DD	D			
B	A009	*Fulmarus glacialis*	c			i	C	P	A	B	C	B
B	A010	*Calonectris diomedea*	c			i	C	P	A	B	C	B
B	A013	*Puffinus puffinus*	c			i	V	P	B	B	C	B
B	A014	*Hydrobates pelagicus*	c			i	R	P	C	B	C	B
B	A016	*Morus bassanus*	c			i	C	P	B	B	C	B
B	A017	*Phalacrocorax carbo*	c			i	P	DD	D			
B	A065	*Melanitta nigra*	c			i	P	DD	D			
B	A171	*Phalaropus fulicarius*	c			i	P	DD	D			

B	A172	*Stercorarius pomarinus*	c			i	P	DD	D			
B	A173	*Stercorarius parasiticus*	c			i	P	DD	D			
B	A175	*Catharacta skua*	c			i	R	P	A	B	C	B
B	A176	*Larus melanocephalus*	c			i	C	P	B	B	C	B
B	A178	*Larus sabini*	c			i	P	DD	D			
B	A179	*Larus ridibundus*	c			i	C	P	B	B	C	B
B	A182	*Larus canus*	c			i	P	DD	D			
B	A183	*Larus fuscus*	c			i	R	P	B	B	C	B
B	A184	*Larus argentatus*	c			i	R	P	B	B	C	B
B	A187	*Larus marinus*	c			i	P	DD	D			
B	A188	*Rissa tridactyla*	c			i	C	P	A	B	C	B
B	A193	*Sterna hirundo*	c			i	P	DD	D			
B	A194	*Sterna paradisaea*	c			i	P	DD	D			
B	A199	*Uria aalge*	c			i	C	P	B	B	C	B
B	A200	*Alca torda*	c			i	C	P	B	B	C	B
B	A204	*Fratercula arctica*	c			i	P	DD	D			
B	A693	*Puffinus mauretanicus*	c			i	V	P	B	C	C	C
B	A852	*Ardenna gravis*	c			i	C	P	A	B	C	B
B	A853	*Ardenna grisea*	c			i	P	DD	D			
B	A854	*Hydrobates leucorhous*	c			i	P	DD	D			
B	A862	*Hydrocoloeus minutus*	c			i	P	DD	D			
B	A863	*Thalasseus sandvicensis*	c			i	V	P	B	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
F		*Cetorhinus maximus*							X		X	
F		*Centrophorus granulosus*							X		X	
F		*Squatina squatina*							X		X	
F		*Raja clavata*							X		X	
F		*Raja montagui*										X
F		*Squalus acanthias acanthias*										X
M		*Balaenoptera physalus*				P	X				X	
M		*Delphinus delphis*				P	X				X	
M		*Grampus griseus*				P	X				X	
M		*Stenella coeruleoalba*				P	X		X		X	
M		*Tursiops truncatus*				C	X		X		X	
M		*Phocoena phocoena*				C	X				X	
M		*Globicephala mela*				P						X
R		*Dermochelys coriacea*					X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

Localisé au-delà de la mer territoriale, ce secteur de l'Atlantique exclusivement marin est situé au large des côtes bretonnes et tout le long du talus du golfe de Gascogne, marquant la transition entre le plateau continental et la plaine abyssale. Il s'appuie :
- sur la limite de la Zone Économique Exclusive (ZEE) au Nord ;
- sur la limite des 12 milles à l'ouest de la Bretagne;
- sur la limite des zones de plus forts enjeux pour les oiseaux marins.

La cohérence avec le périmètre relevant de la directive Habitats Faune Flore a été en grande partie recherchée : le périmètre défini pour les mammifères marins et celui défini pour les nombreuses espèces d'oiseaux marins se superposent très largement (86,6 %) pour faciliter la gestion future des sites.

Le golfe de Gascogne se caractérise par un très large plateau continental dans sa partie septentrionale avec une distance de 300 km à l'ouest de l'île d'Ouessant, il se réduit progressivement vers le sud à 30 km au large du Pays Basque (Herbert, 2012). Le plateau continental est majoritairement occupé par du sable et de la vase (Populus, 2012) et la roche est confinée aux abords du massif armoricain (sud Bretagne) et des Pyrénées (Pays Basque) avec quelques potentiels plateaux rocheux mal connus au large au centre de ce plateau (Garlan & Marchès, 2012). Même s'il y a potentiellement des zones de substrat rocheux sur le plateau continental au-delà des 12 milles nautiques (Garlan & Marchès, 2012), il n'y a pas de données biologiques récentes ou d'informations biologiques provenant des experts scientifiques qui pourraient indiquer une présence certaine de l'habitat « récifs » 1170 (à l'exception du plateau de Rochebonne).
En France, il y a donc une succession de canyons présentant une morphologie particulièrement complexe (présence de ravines, de chenaux, de zones d'effondrement, de crêtes, de marches, de falaises...) et séparés par des interfluves (Bourillet & al., 2006 ; Bourillet & al., 2011 in Guillaumont & al., 2012).
La topographie particulière des canyons interagit avec les processus hydrodynamiques dominants le long des marges, que ce soient les courants dus au vent ou les courants de marée, pour créer des phénomènes d'upwelling ou de downwelling (Allen & Durrieu de Madron, 2009). D'après Menot & Van den Beld (2013), les canyons peuvent canaliser les flux de particules et de matière organique du plateau continental vers la plaine abyssale (Canals & al., 2006 ; Khripounoff & al., 2009), constituer des centres de dépôts sédimentaires (Oliveira & al., 2007) et des puits de carbone (van Weering & al., 2002).
L'amplitude variable et les interactions complexes de ces processus produisent une grande hétérogénéité de conditions édaphiques, hydrodynamiques et trophiques tant à l'échelle d'une région qu'à l'échelle d'un canyon (Menot & Van den Beld, 2013). Cette hétérogénéité des conditions environnementales tendrait à accroître la diversité benthique (Schlacher & al., 2007) et l'éventail des formes de l'habitat récif « 1170 » qui pourrait se trouver dans et autour des canyons. Plus spécifiquement, d'après Goujard & Fourt (2014), la topographie abrupte (Bourillet & al., 2012), le substrat fréquemment dur, la faible température, la courantologie, les eaux chargés en matière organique labile et en zooplancton, font du talus continental du golfe de Gascogne, une zone privilégiée pour les scléractiniaires (coraux durs) en particulier au Nord-Ouest du golfe (Reveillaud & al., 2008 ; Huvenne & al., 2011 ; De Mol & al., 2011 ; Davies & al., 2008).
Ces conditions hydrographiques particulières impliquent également l'existence d'un réseau trophique particulièrement riche et complexe et expliquent les concentrations importantes de prédateurs supérieurs dont les mammifères et oiseaux marins.

La partie nord du site situé sur le plateau continental est caractérisée par des « méga-dunes » de sables qui recouvrent toute la partie médiane de cette région et sont orientés perpendiculairement au rebord de la pente continentale. Leurs dimensions sont de l'ordre de 35 m de hauteur, 5 km de large et 100 km de long. L'origine du sable est probablement d'origine deltaïque avec une mise en place aux époques glaciaires lorsque le niveau marin étant 120 m plus bas et qu'un fleuve coulait dans la Manche et débouchait en Mer Celtique.
On note également dans les zones de l'espérance et de la Chapelle, la présence de dunes, orientées parallèlement au rebord du talus et pouvant atteindre jusqu'à 16m d'amplitude. Leur dynamique actuelle est mal définie mais leur morphologie montre des structures migrant vers le continent et d'autre vers le large, mettant en évidence une action des courants de flot et de jusant, mais aussi des ondes internes. Ces habitats de dunes sont des secteurs privilégiés d'alimentation pour les prédateurs supérieurs.

Enfin l'extrémité nord Ouest du site est caractérisé par une zone de profondeur intermédiaire entre les abysses et le plateau : la Terrasse de Meriadzek. Le fonctionnement de ce secteur vis-à-vis des prédateurs supérieurs n'est pas connu à ce jour.

4.1.1. commentaire général sur les données et les analyses produites au 4.2

Quand les proportions des effectifs varient significativement entre été et hiver, l'approche précautionneuse a été de renseigner les proportions de la saison les plus élevées.

Vulnérabilité
: 4.1.2. remarques générales sur les menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site
La zone marine concernée par la zone de protection spéciale est fréquentée par des navires de pêche en provenance de toute la façade Atlantique française mais aussi par des navires étrangers, notamment espagnols. Elle est traversée par la voie de circulation majeure et significative entre les dispositifs de séparation du trafic de Ouessant et le Cap Finistère. Ainsi, un certain nombre d'activités anthropiques s'y exercent qu'il conviendra d'identifier plus finement lors de la phase de gestion.

Le site comporte de nombreuses zones d'activités Défense spécifiques aériennes (patrouilles opérationnelles de surveillance aérienne, zones d'entraînement et de survol aérien très basse altitude, zones d'entraînement au tir D16A, D16C et D16E depuis un aéronef) et de surface (patrouilles opérationnelles de surveillance, missions de sauvetage (secours à la personne, remorquage, lutte antipollution), zones d'entraînement au tir D16A, D16C et D16E pour les navires de la marine).

Il est aussi concerné par des activités de pêche professionnelle, différents métiers y étant pratiqués (chalut pélagique, chalut de fond, senne danoise, filet, ligne et palangre). Les navires concernés proviennent de nombreux quartiers maritimes bretons et ligériens.

Les effets de ces activités sur la conservation des populations d'oiseaux marins ayant justifié la désignation du site, qu'ils soient positifs, négatifs ou neutres, restent à apprécier par l'amélioration des connaissances dans le cadre de l'élaboration puis de la mise en #uvre du document d'objectifs ou de l'évaluation des incidences des éventuels projets à venir. A cet effet, l'amélioration des connaissances sur les effets de la pêche sur les espèces concernées et l'incitation au développement et à l'expérimentation des équipements et des pratiques de pêche innovants sont déjà des premières mesures prévues dans le cadre du plan d'action pour le milieu marin adopté le 8 avril 2016.

Tout projet anthropique (énergie marine renouvelable, pose ou dépose de câbles sous-marins, exploitation minière,
) sera soumis au régime d'évaluation des incidences Natura 2000.

4.2 Qualité et importance

Les données mobilisées proviennent des campagnes SAMM (Suivi Aérien de la Mégafaune Marine) de comptage aérien des mammifères et oiseaux marins, en été et en hiver, qui ont permis d'avoir des données homogènes sur l'ensemble des eaux françaises. Le principe d'analyse à l'aide de Marxan repose sur la recherche de complémentarité des grands secteurs afin d'obtenir une sélection optimale de secteurs importants permettant de couvrir globalement chaque espèce considérée. La présence des espèces dans les sites Natura 2000 en mer existants en proche côtier a également été prise en compte pour chercher les compléments les plus pertinents au large. Les analyses ont été complétées par des échanges avec les experts scientifiques afin d'aboutir à la proposition d'un nouveau site Natura 2000 au-delà de la mer territoriale sur la façade Atlantique.

Des observations de la mégafaune marine ont également été réalisées par des scientifiques embarqués sur les campagnes halieutiques de l'Ifremer (EVHOE, PELGAS, ..). Ces suivis sur plateforme maritime ont permis de compléter les données aériennes pour l'évaluation des variations interannuelles et la compréhension du lien fonctionnel proie-prédateurs qui régit ces écosystèmes.

Il a été désigné en raison de la présence d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux marins, dont certains en abondance plus ou moins grande selon les saisons. En hiver, le site est majoritairement fréquenté par des oiseaux marins qui se reproduisent en été dans le nord de l'Europe (Grande Bretagne, Islande, Norvège). Il s'agit notamment du fulmar boréal, du fou de Bassan, du grand labbe qui privilégient les eaux d'une profondeur inférieure à 1000m en hiver et de la mouette tridactyle qui privilégie les eaux moyennement dynamiques et fraîches du plateau continental et du talus.

Le groupe des grands puffins est quasiment absent de la ZEE française en hiver. Relativement abondants dans le golfe de Gascogne en été, on les rencontre en fortes densités au-delà du talus, dans des eaux à faibles gradients de température et peu dynamiques.

Les océanites tempête sont plus abondants en été quand ils retournent sur les sites de nidification en Atlantique (îles et îlots bretons principalement). L'été, les océanites se concentrent au sud du Finistère, dans une zone productive au bord du plateau continental, connue pour ses remontées d'eau froide en surface

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	D03.02	Voies de navigation		B
L	G04.01	Man#uvres militaires		B
L	M01.01	Changements de température		B
M	F02.01	Pêche professionnelle passive (arts dormants)		B
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Autre	100 %

4.5 Documentation

Delavenne J., Lepareur F., Pettex E., Touroult J. & Siblet J-P. (2014) Extension du réseau Natura 2000 au-delà de la mer territoriale pour les oiseaux et mammifères marins. Rapport SPN 2014-30, Muséum national d'Histoire naturelle/Service du Patrimoine Naturel, 53 pages + annexes.

Delavenne J., Lepareur F., Witté I., Touroult J., Lambert C., Pettex E., Virgili A., & Siblet J-P (en révision) Spatial conservation prioritization for mobile top predators in French waters: comparing observation rates and predicted densities as input. Deep Sea Resarch Part II (sous presse).

Pettex E., Lambert C., Laran S., Ricart A., Virgili A., Falchetto H., Authier M., Monestiez P., Van Canneyt O., Dorémus G., Blanck A., Toison V. & Ridoux V. (2014) Suivi Aérien de la Mégafaune Marine en France métropolitaine. Rapport Final, Laboratoire Pelagis, 122 pages + annexes.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Un comité de pilotage, mis en place par le Préfet maritime de l'Atlantique, réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site. Ce comité de pilotage aura pour rôle de réaliser le document d'objectifs en définissant des préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces d'intérêt communautaire concernées.